

FICHE SYNTHÈSE, APPEL À PROJET: ERASMUS + ACTION CLÉ N°2 APPEL À PROPOSITIONS COMPLÉMENTAIRE 2020 “PARTENARIATS STRATÉGIQUES POUR SE PRÉPARER À L'ÉDUCATION NUMÉRIQUE”

Porté par : Agence française ERASMUS+

Date de clôture : 29/10 à 12h00 (h de Bruxelles)

Description :

La crise actuelle de COVID 19 a considérablement accéléré le besoin de modernisation et de transformation numérique des systèmes d'éducation et de formation dans toute l'Europe.

Secteurs éducatifs ciblés: l'enseignement scolaire, l'enseignement et la formation professionnels, l'enseignement supérieur.

Les projets doivent viser à renforcer les systèmes d'éducation et de formation pour faire face aux défis présentés par la transition soudaine à l'apprentissage en ligne et à distance liée à la crise du COVID-19, notamment en aidant les enseignants à développer des compétences numériques et en préservant la nature inclusive des possibilités d'apprentissage.

Objectifs :

- **Equiper les systèmes d'éducation et de formation pour faire face aux défis présentés par l'apprentissage en ligne et à distance**, en aidant les enseignants à développer des compétences numériques et en préservant la nature inclusive des possibilités d'apprentissage;
- **Renforcer la capacité des établissements d'enseignement et de formation** à fournir et mettre en œuvre une éducation numérique/ mixte de haute qualité et inclusive;
- **Développer les compétences pédagogiques numériques des éducateurs**, leur permettant de dispenser une éducation numérique inclusive de haute qualité ;
- **Développer et/ou utiliser un contenu numérique** de haute qualité tel que des ressources et des outils en ligne innovants;
- Favoriser la **mise en réseau des établissements dans toute l'UE**, le partage des ressources et de l'expertise, et la collaboration avec les fournisseurs de technologies numériques et les experts en technologies éducatives et en pratiques pédagogiques pertinentes, afin d'élaborer des solutions sur mesure adaptées aux défis et aux réalités locales

Les projets peuvent se concentrer en plus des objectifs mentionnés ci-dessus, sur d'autres priorités horizontales ou sectorielles définies dans la section concernant les "Partenariats stratégiques dans le domaine de l'éducation, de la formation et de la jeunesse" dans le guide du programme [Erasmus + 2020](#) (pages 110-115).

Types de projets soutenus :

Type d'activités possibles à titre d'exemples:

- Activités qui **renforcent la coopération et la mise en réseau** entre les organisations ;
- **Expérimentation et/ou mise en œuvre de pratiques innovantes** dans le domaine de l'éducation, de la formation et de la jeunesse ;
- Activités qui **facilitent la reconnaissance et la validation des connaissances, des aptitudes et des compétences** acquises par l'apprentissage formel, non formel et informel ;
- Activités de **coopération entre les autorités régionales** pour promouvoir le développement des systèmes d'éducation, de formation et de jeunesse et leur intégration dans les actions de développement local et régional ;

- Activités visant à **mieux préparer et déployer l'éducation et la formation des professionnels** aux défis de l'équité, de la diversité et de l'inclusion dans l'environnement d'apprentissage.

Types d'activités en réponse à la situation générée par le covid-19:

- Activités visant à **déployer des outils et des méthodes numériques** pour dispenser une éducation de qualité et inclusive par des moyens en ligne/virtuels, y compris l'enseignement, la formation et l'apprentissage mixtes ;
- Activités visant à **aider les apprenants, les enseignants et les formateurs** à s'adapter à l'enseignement en ligne/à distance ;
- Activités visant à **enseigner et à promouvoir une utilisation plus sûre et plus responsable des technologies numériques** ;
- Activités visant à **comprendre comment intégrer au mieux les technologies numériques en ligne dans l'enseignement, la formation et l'apprentissage** spécifiques à une matière, y compris l'apprentissage en milieu professionnel

Critères d'éligibilité :

Éligibilité du porteur de projet : Organisations (public ou privé ; établie dans un [pays partenaire du programme](#)) actives dans les domaines de l'éducation formelle, informelle et non formelle, ainsi que celles des secteurs créatifs et culturels.

Partenariat : Un PS doit impliquer la participation d'au moins 3 partenaires de trois pays du programme.

Durée du projet : entre 12 et 24 mois.

Publics bénéficiaires :

Participants : travailleurs de jeunesse ; décideurs ; personnel actif dans l'éducation et la formation, experts, spécialistes, professionnels, chercheurs ; groupe de jeunes non-rattachés à des organisations dans le cadre des initiatives de jeunes transnationales ; jeunes, volontaires, étudiants, adultes, apprenants (principalement sur des phases d'expérimentation et de dissémination du projet).

Publics cibles : Jeunes avec moins d'opportunités, NEETs, jeunes en décrochage scolaire- ; volontaires, étudiants, stagiaires, apprentis, élèves, adultes, apprenants ; travailleurs de jeunesse, personnel actif dans l'éducation, la formation, l'économie sociale et solidaire

Financements et/ou ingénierie :

Hauteur de la subvention : Les subventions sont plafonnées à 150 000 euros pour les projets de 12 mois et 300 000 euros pour les projets de 24 mois.

Coûts éligibles :

- Gestion et mise en œuvre du projet : contribution forfaitaire de 500€/ mois (organisation coordinatrice) et 250€/ mois (autres partenaires): max. 2750€/ mois sur l'ensemble des partenaires
- Réunions de projet transnationales : contribution forfaitaire de 575€/ 760€ (varie en fonction de la distance voyagée) / participants/ réunion
- Coûts exceptionnels : 75% des coûts éligibles, max 50.000€/ projet, contribution aux coûts réels
- Soutien pour besoins spécifiques : Frais supplémentaires liés à la participation d'un public en situation de handicap, 100% des coûts réels éligibles
- **Financements supplémentaires :**
 - PS soutenant l'innovation dans les domaines de l'enseignement, de la formation et de la jeunesse :
 - Productions intellectuelles (soutien aux dépenses RH): forfaits journaliers selon pays et catégorie de personnel, contribution forfaitaire



- Evènements à effet multiplicateur (évènements de communication) : contribution forfaitaire de 100€/ participants local, 200€/ participant international, max 30.000€/ projet
- Activités d'apprentissage, d'enseignement et de formation transnationales effectuées dans le cadre du PS :
 - Voyage : contribution forfaitaire de 20€ - 1300€ par participants, dépend de la distance du voyage
 - Soutien individuel pour les séjours, Soutien linguistique

Critères de sélection :

Le projet sera évalué sur la base des critères suivants : Pertinence du projet, Qualité de la conception et de la mise en œuvre du projet, Qualité de l'équipe responsable du projet et des modalités de coopération (organisations participantes complémentaires, répartition des responsabilités, mécanismes de coordination et de communication), Impact et diffusion (évaluation des résultats, impact du projet, plan de diffusion...)

Toutes les activités d'un partenariat stratégique **doivent se dérouler dans les pays des organisations partenaires.**

La priorité sera donné aux projets qui :

- Renforcent la promotion de l'égalité des sexes et des groupes sous-représentés
- Développent des ressources éducatives ouvertes et gratuites
- Favorisent les méthodes et outils innovants
- Contribuent à atténuer l'impact de la crise sanitaire

Modalités et démarches :

Dépôt du projet : la publication des formulaires de candidature est prévue pour la mi-septembre.

Informations complémentaires :

Contact (Ligue de l'Enseignement) :

Aurélie Gaudin

agaudin@laligue.org